

Envoyé en préfecture le 17/01/2023 Reçu en préfecture le 17/01/2023

ID: 007-210703195-20230116-DELIB0123-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION 16/01/2023

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice: Présents:

Absents:

Abstentions:

Pour:

Contre:

29 23

6

23

4

L'An Deux Mille Vingt Trois, le seize janvier dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 10 janvier 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier

PEVERELLI, Maire.

Présents:

Excusés:

MM. Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo,

Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla. M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Garreaud (pouvoir à M. Bornes),

Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), Mme Segueni (pouvoir à M. Michel).

Absent:

MM. Galiana, Vallon

Secrétaire: M. Aurélien CHEZEAU

Objet: Décision Modificative N°4 - Budget Commune

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à des virements de crédits pour couvrir certaines opérations budgétaires, d'où les modifications suivantes:

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
66111 (66) - 020 : Intérêts réglés à l'échéance	500,00		
66112 (66) - 020 : ICNE de l'exercice N	2 000,00		
678 (67) - 020 : Autres charges exceptionnelles	- 2 500,00		
	0,00		

Total Dépenses 0,00 **Total Recettes**

Pour extrait conforme

Le Maire.

Olivier PEVERELLI

Le Secrétaire de séance,

Aurélien CHEZEAU